

L'INFORMATEUR

NOUVEAU -

Cadre de gestion pour le gouvernement du Canada

L'honorable Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor du Canada, vient de déposer son rapport « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada ».

Dans ce rapport, « historique » selon nous, le gouvernement du Canada articule un cadre de gestion explicite et exhaustif ainsi qu'une philosophie globale de gestion. Ce cadre — le premier en son genre — a été conçu pour répondre aux besoins du peuple canadien et aux impératifs auxquels fait face le gouvernement.

Comme le mentionne la Présidente dans son avant-propos, ce rapport souligne que « les ministères et les organismes du gouvernement devront, entre autres, continuer à intégrer la fonction moderne de contrôleur dans leurs pratiques de gestion pour améliorer leur rendement ». On y présente les quatre principaux engagements du gouvernement en matière de gestion : mettre le citoyen au cœur de tous les programmes et services; appliquer des valeurs saines dans la prestation des services publics; adopter une gestion axée sur les résultats; et, utiliser judicieusement les fonds publics.

De plus, on y explique la façon dont les ministères et les organismes du gouvernement, ainsi que le Conseil du Trésor et le Secrétariat, doivent travailler ensemble pour aider le gouvernement à s'acquitter de ses engagements. Enfin, on y admet qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'adopter des mesures législatives pour assurer la mise en œuvre complète du cadre de gestion et du plan d'action.

Dans le cadre de gestion du gouvernement, on insiste sur la modernisation de la fonction de contrôleur et sur des éléments-clés comme l'information sur la performance financière et non financière, le contrôle, la gestion des risques, ainsi que les valeurs et l'éthique. Cela fait suite en grande partie aux recommandations formulées par le Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada, groupe dont la CCAF-FCVI a assuré le leadership et le soutien. De plus, on constate que le cadre de travail, ainsi que la philosophie adoptée par le gouvernement, est imprégné des notions centrales et des principaux éléments que le groupe indépendant a recommandés pour assurer la modernisation de la fonction de contrôleur.

Pendant que le groupe indépendant effectuait son travail — ainsi qu'après la publication de son rapport —, nombre de principes et des approches adoptés par ce groupe se sont infiltrés dans presque tous les principaux domaines de gestion. Ce cadre de gestion sert aujourd'hui de moyen permettant d'intégrer ces idées dans une philosophie globale de gestion, et d'établir clairement les grandes lignes des liens et des interdépendances qui doivent exister entre cette philosophie et les concepts régissant une fonction moderne de contrôleur.

Cliquez ici http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/siglist_f.html pour obtenir un exemplaire du rapport du Conseil du Trésor « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada ».

De plus, nous offrons à tous les abonnés et les membres de la CCAF-FCVI le Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'Administration fédérale du Canada. Pour l'obtenir, il suffit de consulter la section Abonnés/membres de notre site Web <https://www.ccaf-fcvi.com/french/all.html#panel>

Enfin, pour en savoir davantage sur les efforts que déploie le gouvernement au chapitre de la modernisation de la fonction de contrôleur, il suffit de consulter la section « Le carrefour de la fonction de contrôleur » du site Web du Conseil du Trésor au http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/contenu.htm.